



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 8 n° 4 avril 2001

*Joyeuses
Pâques!*

SOMMAIRE

<i>Nouvelles du Mali</i>	<i>3</i>
<i>Besoins de bénévoles</i>	<i>3</i>
<i>MultiArts Bellechasse</i>	<i>5</i>
<i>150^e de Saint-Raphaël</i>	<i>6</i>
<i>Nouvelles de La Francoière</i>	<i>7-9</i>
<i>L'Âge d'Or à la cabane à sucre</i>	<i>10</i>
<i>Programmation de Pâques</i>	<i>11, 13</i>
<i>Les Fermières: rendez-vous sucré</i>	<i>12</i>
<i>Recette des fermières</i>	<i>12</i>
<i>Pompier volontaire: le monoxyde</i>	<i>14-16</i>
<i>Les Débrouillard(e)s</i>	<i>17</i>
<i>Au fil des jours</i>	<i>18</i>
<i>L'Écho municipal</i>	<i>19-29</i>
<i>Baseball mineur</i>	<i>30</i>
<i>Les petites annonces</i>	<i>31</i>

avril

2001



C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo montage première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Imprimerie Bernier, Montmagny

Journal réalisé bénévolement STE... communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911
CLSC Antoine-Rivard ----- 248-1518
Feu ----- 911
Municipalité ----- 259-7228
Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060
Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2001



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Nouvelles de Koniobla au Mali

Le 8 février dernier, je recevais d'excellentes nouvelles du dispensaire que j'avais aidé à démarrer en 1998, au village de Koniobla.

L'aide-soignant (infirmier), N'tjikolo Doumbia, me raconte l'évolution constante de ce centre de santé qui est maintenant autonome. Compte tenu de l'amélioration du rendement, il est à la recherche d'une deuxième matrone (sage-femme) plus qualifiée.

De plus, l'organisme avec lequel j'étais partie, le C.F.C.I., a manifesté de l'intérêt en faisant parvenir, par de nouveaux stagiaires, 200 kg de fournitures médicales pour répondre aux besoins sans cesse grandissants.

Les gens de Koniobla saluent et remercient encore les jeunes de la Francolière pour leur générosité à l'occasion de l'Halloween 1998!

Caroline Couture

Besoin de bénévoles au comité municipal des mesures d'urgences de Saint-François

La municipalité de St-François a formé un comité pour réviser le plan des mesures d'urgences municipal, formé de M. Jean-Yves Gosselin, conseiller, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, et Sylvain Lamonde, chef pompier. Le comité est à la recherche de personnes dynamiques désirant s'impliquer bénévolement à titre de directeur d'un champ d'intervention, ou simplement comme intervenant. Les groupes, clubs ou associations locales sont également les bienvenus. Les champs d'intervention où l'on recherche du personnel sont : communication, sécurité des personnes, services aux sinistrés, transport.

Si vous avez le goût de vous impliquer pour aider vos concitoyens, et d'être au cœur de l'action, n'hésitez pas à communiquer avec M. Yves Laflamme au bureau de la municipalité au 259 7228.

Sylvain Lamonde, chef pompier



P.P.R. Enr.

Pour tous travaux de réparation ou de rénovation
Tirage de joints
Peinture intérieure et extérieure

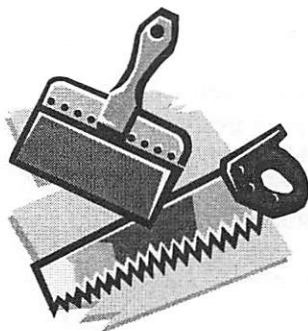
Yvon Rémillard

1, rue Boivin, Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0
418 259-2415

Avis à la population de Saint-François

Le CLSC de la MRC de Montmagny tient à vous informer que nous offrons toujours le service de prélèvements sanguins dans votre municipalité, les jeudis matin, en alternance avec Berthier-sur-Mer.

Sur demande de votre médecin, l'infirmière vous recevra sur rendez-vous au Vieux Couvent de Saint-François. Ce service du CLSC permet d'être plus près de la population et aussi, mieux desservir la clientèle le plus près possible de leur milieu.



Pour vos projets en rénovation et construction

Venez rencontrer nos conseillers en matériaux de construction

Dominique et Serge
Réjean Garant
Jacques Garant

St-François
La Durantaye
Berthier-sur-Mer



259-7715
884-2802
259-7718

S.C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD



n° de licence: 2552-1899-29

TERRASSEMENTS Joncher & Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT

- DRAINAGE
- NIVELAGE

- Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé
- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin
248-2585

241, route
Pag.: 241-7485

Normandie,
Rés.: Rémi

Montmagny 248-6889

Tél.: bur.: 418-248-2585 Rés.: Daniel 248-7818

Fax: 418-248-8387



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

MultiArts Bellechasse: un événement à ne pas manquer

La 4^e édition du plus grand salon des arts et de la culture de Bellechasse et de Chaudière-Appalaches s'en vient à très grand pas et il aura lieu les vendredi, samedi et dimanche, 20, 21 et 22 avril, à l'aréna de Saint-Charles-de-Bellechasse.

Durant cette fin de semaine remplie d'émotion, une centaine d'artistes et d'artisans viendront exposer leur produit et expliquer leur technique. L'organisme invité cette année est le Conseil québécois du patrimoine vivant. Cet organisme national regroupe des individus et des organismes qui travaillent pour la préservation, la recherche et la mise en valeur du patrimoine vivant.

Au niveau de la programmation de la fin de semaine, il y a le spectacle de «La Bellechasse enchantée», qui aura lieu, vendredi le 20 avril à la salle de l'aréna de Saint-Charles à compter de 20h30. Ce spectacle raconte l'histoire des premiers habitants et fait revivre des personnages, des faits ou des légendes de Bellechasse et tout cela en chanson. Le billet pour le spectacle de «La Bellechasse enchantée» est de 10\$, et il vous donne l'accès gratuit à la salle d'exposition.

Durant la fin de semaine, d'autres spectacles sont prévus. Pensons aux auteurs, compositeurs et interprètes de la jeune relève amateur de Bellechasse, au

spectacle de danse de la troupe Élédanse, aux nombreux ateliers de démonstration, au trio chansonniers qui interprète du Gilles Vigneault, de l'animation pour les jeunes, du mini-symposium de peinture, au spectacle de l'excellente chanteuse country Gizèle Laliberté accompagnée de sa troupe de danseurs, etc.

Aussi, quelques représentants de la Nation Malécite seront sur place afin de démontrer différentes techniques traditionnelles telles la récolte de l'eau d'érable, le tressage de raquettes et de paniers. Deux tipis seront aussi montés à l'extérieur afin que des gens puissent vivre une nuit comme les amérindiens de l'époque.

Il y a aussi un rallye culturel, le samedi 21 avril 2001, à compter de 9h30. Le départ se fera à la bibliothèque Luc Lacourcière de Beaumont. Il se poursuivra dans les municipalités de Saint-Michel, Saint-Valier, La Durantaye, Saint-Raphaël, Saint-Gervais et pour se terminer l'aréna de Saint-Charles.

Le Dimanche 22 avril 2001, de 10h à 13h, il y aura un brunch et une journée porte ouverte à l'école secondaire de Saint-Charles-de-Bellechasse. Le brunch sera animé par les élèves de l'école et il y seulement 600 cartes de disponibles.

Afin de ne rien manquer de MultiArts Bellechasse 2001, consultez la programmation sur notre site web : www.intemotke@-net/milltiarts



JEAN MORIN
 -Électronique industrielle
 -Mécanique industrielle
 -Contrôle et automatisation
 -Service d'urgence 24 heures

11, rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418)266-1310 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124

Horaire de la bibliothèque pour Pâques



La bibliothèque du Rocher sera fermée le dimanche de Pâques, 15 avril, ainsi que le lundi de Pâques, soit le 16 avril.

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
 Berthier-sur-Mer/St-François
 259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



Fête du 150e de Saint-Raphaël Invitation aux gens de Saint-François

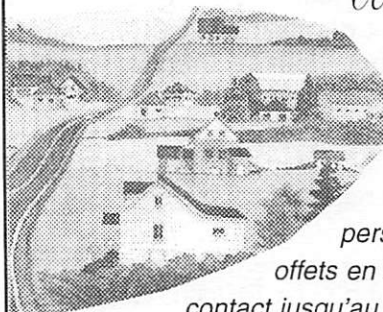
La municipalité de Saint-Raphaël de Bellechasse va célébrer son 150^e anniversaire de fondation en cette année 2001.

Pour l'occasion, plusieurs activités sont organisées dont, entre autres choses, la présentation d'un défilé le dimanche 29 juillet prochain. En tant que municipalité voisine, une invitation est adressée aux gens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour participer à cette activité. Déjà, les fermières ont accepté de représenter la municipalité à cet événement. Si d'autres gens veulent se joindre à la fête, ils n'ont qu'à communiquer (le plus tôt possible) avec M. Richard Thibault, responsable de la parade au numéro suivant : 243-3747

Bon défilé!

Yves Laflamme, sec.-très.

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



PROMUTUEL
Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU • LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Moriveau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Nouvelles de La Francolière

Bonjour chers lecteurs,

Au mois de mars, nous avons fait le concours des caisses Desjardins. Tous les élèves de l'école ont participé en réalisant un dessin qui devait respecter des règles bien précises. Madame Ginette Paré Coulombe est venue remettre les prix aux merveilleux gagnants de chaque niveau. Voici les noms :

Maternelle: Maxime Gourgues

1^{re} année: Philip Bilodeau

2^e année: Gabriel Tanguay

3^e année: Jean-François Denault

4^e année: Léanne Guillemette

4^e et 5^e années: Jason Létourneau (5e)

6^e année: Cathy Boissonneault

Cette année, le conseil des élèves a souligné la semaine du français qui avait lieu du 11 au 25 mars 2001. D'abord, nous avons prévu une période d'activités amusantes pour chaque niveau pour souligner bien sûr l'importance du français. Ce fut une période un peu à l'envers, car les enseignants ont changé de niveau pour ce moment. Effectivement, l'enseignante de maternelle Solange s'est retrouvée en 3^e année. Ginette qui enseigne en 1^{ère} année est allée dans la classe de maternelle. Élisabeth qui est habituellement en 2^e année a été travailler avec les élèves de 4^e année. L'enseignante de 3^e année, Nicole est allée avec les jeunes de 1^{ère} année. Sonia, professeur de 4^e année est allée en 2^e année. Valérie qui travaille en 4^e et 5^e années s'est amusée avec les amis de 6^e année. Finalement, Denis, notre professeur de 6^e année est allé travailler avec la classe de 4^e et 5^e années. Voici la liste des activités qui ont été faites dans ces classes : lecture d'une histoire dans un livre géant, charivari, reconstituer des phrases avec des mots mélangés, trouver les fautes dans une phrase mystère, trouver le plus d'adverbes, de noms, d'adjectifs, de verbes du premier groupe en équipe. Le conseil a animé ces jeux avec l'aide des enseignants.

De plus, pour cette semaine les membres du conseil ont fait les journalistes. Ils vont vous rapporter les activités un peu spéciales réalisées par les enseignants et leurs élèves de notre école. Chacun était responsable d'un niveau.

Les membres du conseil ont fait les journalistes

La communication ça s'apprend!



Des ateliers de groupe sur le développement d'habiletés de communication sont disponibles pour les hommes de la région.

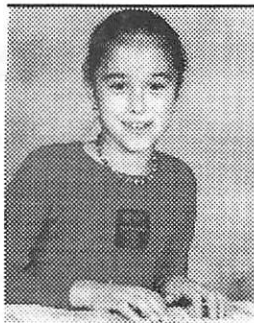
Thèmes abordés

- affirmation de soi
- résolution de conflit
- estime de soi
- gestion du stress, etc.

Gratuit

Information et inscription
247-7600

Ces ateliers sont financés par la Régie régionale SSS Chaudière-Appalaches.



Geneviève St-Laurent, 4^e année

Pour souligner la semaine du français, je vous présente les activités proposées par Solange en maternelle. La première activité a été la fabrication d'un petit cahier. Ils l'ont appelé "Drôle de rimettes". Ils ont appris à faire des rimes. Comme deuxième activité, les élèves de la maternelle ont reçu la visite de ceux de 6^e année. C'est à ce moment que les élèves à Denis ont pu voir et entendre les rimettes. Ils ont adoré. À leur tour, ils ont joué de la musique, Denis a amené son accordéon pour jouer devant eux, Sébastien Bonneau a apporté sa guitare et Jérôme Boissonneault son accordéon. Ils se sont bien amusés. Bravo!



Keven Blais, 4^e année

Je vous explique les activités faites dans la classe de 1^{ère} année. Premièrement, les élèves se sont lu entre eux une histoire. Aussi, ils ont composé un petit poème avec des rimes pour une amie ou un ami. Ils ont également dessiné leur animal préféré et composé trois phrases pour le décrire et le présenter aux amis. Bravo à tous! Merci de votre participation!

suite à la page 9

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!



Chers citoyens et chères citoyennes de St-François,

Nous sommes les élèves de 4^e et 5^e années de l'école La Franco-lière et nous avons besoin de votre collaboration. En effet, nous irons à la fin de l'année visiter la Capitale: Observatoire de la Capitale, Château Frontenac, Hôtel du Parlement, Parc Montmorency, Parc Cartier-Brébeuf, Village Huron, Bain libre au P.E.P.S. de l'Université Laval... Nous coucherons à l'hôtel pour une nuit. Cette sortie éducative va nous permettre d'apprendre à l'extérieur de l'école. Afin de financer notre projet, nous effectuons une cueillette de bouteilles consignées, le samedi, 21 avril 2001 de 9h à 15h. Vous pourrez venir les porter à l'école La Franco-lière, des responsables vous accueilleront. Des parents pourront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si vous téléphonez durant la semaine du 16 avril. Nous espérons avoir votre appui comme nous l'avons eu lors de la vente de notre chocolat.

Merci!

Les élèves de 4^e et 5^e années et leur enseignante
Valérie Savoie



Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
c.a.d.



Denise Prévost
souscriptrice

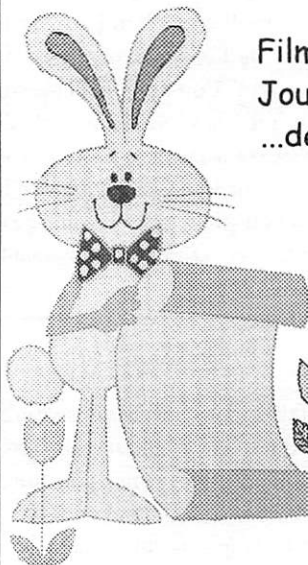
AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

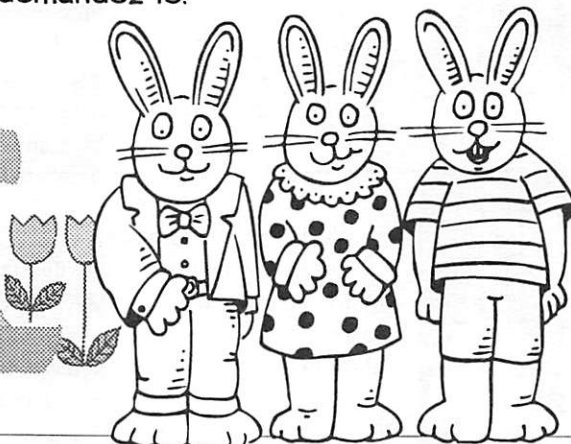
DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Joyeuses Pâques!



Films? Vin? Bière? Loto? Essence? Chocolat? Lait? Pain? Chips? Revues?
Journaux? Conserves?...et bien plus...
...demandez le!



Votre dépanneur Ultra vous offre
toute une gamme de produits
pour remplir votre panier
d'épicerie...ou encore les paniers...
des lapins de Pâques...
Venez nous voir!

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

Les membres du conseil ont fait les journalistes

suite de la page 7



Marie-Michelle Dorval, 5^e année

Voici ce que les élèves de la classe de 2^e année, celle d'Élisabeth Gaudreau ont fait. La première activité a été une lecture personnelle et silencieuse d'environ 10 minutes toujours après les récréations. Aussi, ils ont fait un jeu de charivari mettant en vedette des mots déjà étudiés durant la semaine. Un autre jeu bien apprécié était le jeu de lecture de phrases. Les élèves devaient lancer un dé, puis, avancer avec une auto jusqu'à une phrase. Ils devaient la lire. Le premier rendu au bout était le champion. Le dernier jeu a été les champions et championnes de la correction. Ils devaient lire des jolies phrases écrites en écriture cursive et ensuite les réécrire en corrigeant les fautes qui s'y étaient glissées.

Bravo pour les élèves de 2^e année!



Jolyane Boissonneault, 6^e année

Je vous parle des activités faites dans la classe de Sonia en 4^e année. La première activité était que les élèves devaient écrire des prénoms et des noms de personnes à l'aide de mots qu'ils unissaient déjà. Un autre jeu était que le professeur donnait les premiers mots d'un poème et les étudiants inventaient la suite. Le jeu «Verslex à l'envers» a été fait. Il s'agissait de remettre en ordre des phrases, par exemple : Dicyn geman nos wichsand qui devient Cyndi mange son sandwich. Troisièmement, ils ont fait «le si chasse le rais». Ils ont aussi complété des bandes dessinées. Ils ont écrit des phrases avec l'interdiction de mettre par exemple la lettre «L». Ils ont aussi fait une dictée spéciale pour Sonia. Elle devait l'écrire au tableau.

Bravo pour ce beau travail!

Pour sa part, Nicole a organisé des activités spéciales pour les élèves de 3^e année. Premièrement, ils ont fait un cercle de lecture, c'est-à-dire qu'ils ont lu des livres et ils ont composé des questions pour chaque chapitre de leurs histoires pour ensuite les demander à leurs amis. Puis, ils ont joué au détecteur de fautes. Il y a eu aussi d'autres jeux qu'ils ont fait comme le français en piste, les mots qui fusent et la lecture intelligente. Je crois qu'ils ont bien aimé ces jeux.



Mathieu Rémillard, 6^e année

Je vous mentionne les activités réalisées dans la classe de Valérie en 4^e et 5^e années. D'abord, Valérie commençait toujours la journée en présentant un quiz quotidien. Les élèves étaient placés en équipe et ils devaient répondre à différentes questions grammaticales. Ils ont aussi fait des exercices de diction, des exercices pour la langue qui fourche. Voici un exemple : Trois petits pois blancs et un plein plat de blé pilé. Les élèves ont eu bien du plaisir.

Il y a aussi eu des rébus à trouver. Si vous ne le savez pas, il s'agit de suites de dessins, de mots, de chiffres, de lettres qui représentent par leurs sons une expression. En voici un exemple: On voit un chat dans un chariot, ça fait chariot.

Finalement, pour enrichir leur vocabulaire dans cette classe, ils ont fait une recherche sur les proverbes et les expressions. Ils devaient se choisir un proverbe, en comprendre la signification et l'illustrer de façon claire et originale. Ils ont rassemblé ensuite ces travaux pour en faire un recueil coloré. Je peux vous dire que c'était du bon travail. Félicitations à ces élèves de 4^e et 5^e années.



Keven Paré, 6^e année

Je vous explique les travaux spéciaux faits par les élèves de 6^e année. D'abord, il y a eu le cercle de lecture. Ceci consistait à lire un livre et à le résumer. Nous avions 5 exemplaires pareils. Alors, nous pouvions en discuter en équipe et échanger nos idées sur le même livre. Nous avons aussi fait un jeu de Charivari. Nous devons re-

constituer un mot avec des lettres mélangées. De plus, nous avons fait des mots mystères et des mots croisés en équipe. Bravo d'avoir réalisé toutes ces activités!

JB

la nouvelle
GARANTIE
des MAISONS
NEUVES
APCHQ

**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**



La cabane à sucre du Club de l'âge d'or

La fête à sucre du Club de l'âge d'or aura lieu le mercredi 18 avril, au Domaine de la Seigneurie Vincelotte au Cap-Saint-Ignace.

L'autobus partira de l'église à 10h00.

Prière de réserver avant le mercredi 11 avril aux numéros de téléphone suivants:

259-2668 ou 259-7672

Coût : \$8,00 pour les membres incluant l'autobus.

Déjeuner-causerie *Vivre sa foi au quotidien*

Invitation aux gens de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-mer à un déjeuner-causerie :

Thème : *Vivre sa foi au quotidien*

Date : le mardi 3 avril 2001

Heure : de 9h00 à 10h30

Endroit : restaurant Arrêt-stop de Saint-François

Animation : Marie-Paule Bélanger



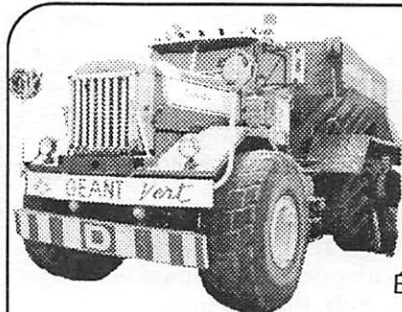
JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



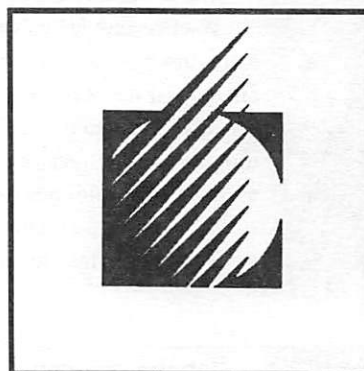
90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616



BOUCHERIE
Richard
Morin

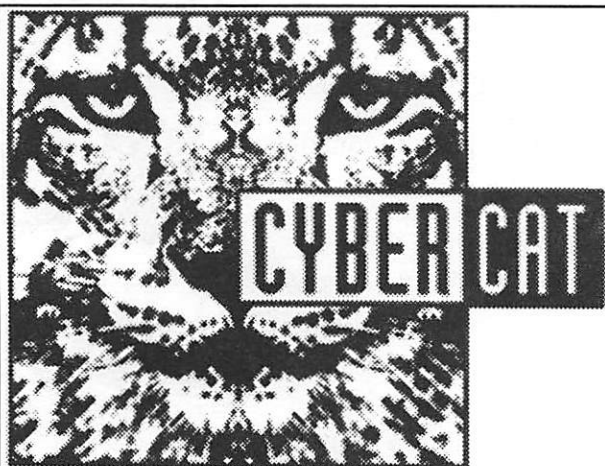
Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Programmation de nos célébrations liturgiques pour notre cheminement de Pâques 2001

Pardon communautaire avec absolution collective

À Saint-François: le jeudi 5 avril à 20h00

président: équipe pastorale,

À Saint-Pierre: le mercredi 4 avril à 20h00

président: l'équipe pastorale

Premier vendredi du mois

Visite des malades

Heure Sainte

À Saint-François: le vendredi 6 avril à 15h00

À Saint-Pierre: le mercredi 28 mars à 15h00

présidente: S. Marie-Paule

Messe

À Saint-François: le vendredi 6 avril à 16h00

Dimanche des Rameaux

À Saint-François: le 8 avril à 10h45

président: le Curé

À Saint-Pierre: le 8 avril à 9h15

président: le Curé

suite à la page 13



Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

Salon
Karo
Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - GOR 3A0
418-259-7117

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSE



ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

Rendez-vous à la cabane



Un rappel sur les activités du mois de mars.

Le 1er mars: atelier de confection de lavette, une dizaine de fermières étaient présentes.

Le 5 mars: atelier-jeunesse, apprentissage du tricot avec quelques jeunes filles.

Le 14 mars: lors de notre réunion, M. René Cimon nous a entretenues des O.G.M. (organismes génétiquement modifiés). Il nous a très bien expliqué la différence avec ceux qui ne sont pas modifiés. Il y eut période de questions, cette conférence a répondu à des questions sur la nutrition. Merci beaucoup à M. Cimon pour sa disponibilité.

Les fermières se donnent rendez-vous à la cabane à sucre de Rock et France Côté à Saint-Vallier le mardi 10 avril à 11h30. Le dîner et la partie de sucre seront au coût de 13\$. Celles qui désirent être accompagnées peuvent le faire.

Notez que la réunion sera tenue sur place après le dîner. N'oubliez pas que cette activité est tenue exceptionnellement le mardi 10 avril plutôt que le mercredi.

Afin de souligner la semaine des Cercles de fermières du Québec, nous aurons notre souper spaghetti le mardi 8 mai. Au programme, exposition locale, souper conférence. D'autres détails lors de la parution de mai. Les cartes seront disponibles à la réunion du mois d'avril.

*Nous aimerions souhaiter à toute la population.
Joyeuses Pâques*

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Côtelettes de porc au sirop d'érable

8 côtelettes de porc de 1/2 po d'épaisseur

3/4 tasse de sirop d'érable

4 c. à soupe de pâte de tomates

2 c. à soupe de beurre

2 c. à soupe de moutarde préparée

1 c. à soupe de jus de citron

2 gousses d'ail

Sel et poivre



Faire chauffer le four à 350° F.

Placer les côtelettes dans un poêlon contenant un peu d'eau. Porter à ébullition et cuire 10 minutes. Verser le bouillon dans un bol. Ajouter le beurre dans le poêlon et faire rissoler rapidement sur les deux faces. Mettre les côtelettes de côté.

Dans un bol, mélanger le sirop, la pâte de tomates, le bouillon, la moutarde, les gousses d'ail émincées. Incorporer le jus de citron, saler et poivrer. Déposer les côtelettes dans un plat allant au four. Verser le mélange de sirop sur les côtelettes.

Faire cuire à découvert, au four, 50 minutes.







- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- REMORQUAGE JOUR ET NUIT
- DÉBOSSELAGE
- PEINTURE
- VENTE D'AUTOS

GARAGE

SAMSON

248-1422

TÉLÉCOPIEUR: 248-7074

873, RANG NORD, SAINT-PIERRE (ROUTE 20, SORTIE 369)

Mercredi-saint

Messe à Saint-François: le 11 avril à 8h30
président: le Curé

Messe chrismale à la Cathédrale à 19h30

Jeudi-saint: Messe suivie de l'adoration
À Saint-François: le 12 avril à 20h00 jusqu'à 22h00
président: le Curé

À Saint-Pierre: le 12 avril à 20h00 jusqu'à 21h30
président: l'abbé Hubert Campagna

Vendredi-saint

Chemin de croix: À Saint-François: le 13 avril à 15h
président: le Curé

À Saint-Pierre: le 13 avril à 15h00
présidente: S. Marie-Paule

Entretien Ménager

D. PAQUET inc.



Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Office des Ténèbres

À Saint-François: le 13 avril à 20h00
président: le Curé

À Saint-Pierre: le 13 avril à 20h00
présidente: S. Marie-Paule

Vigile Pascale

À Saint-François: le 14 avril à 20h00
président: le Curé

À Saint-Pierre: le 14 avril à 20h00
président: l'abbé Michel Talbot

Dimanche de Pâques

À Saint-François: le 15 avril à 10h45
président: le Curé

À Saint-Pierre: le 15 avril à 9h15
président: le Curé

C'est Pâques bientôt!

Nous vous souhaitons de Joyeuses Pâques!

Votre curé, Pierre Laberge

**Votre agente de pastorale,
Sœur Marie-Paule Bélanger**



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

JOYEUSES PÂQUES



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**

Le monoxyde de carbone

Je vais vous entretenir ce mois-ci d'un danger que l'on n'a heureusement pas eu à rencontrer souvent à St-François, mais dont les risques potentiels sont quand même présents.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO)?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique que l'on ne peut pas voir ou sentir, il est invisible, inodore et sans couleur. Sa présence est impossible à détecter sans instruments. Il est créé lors de la combustion incomplète de certaines matières comme la gasoline, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane, le naphthé ou le bois.

Les causes

Les sources de production de ce gaz toxique, qui présentent des risques, sont principalement :

- les véhicules automobiles dont le moteur tourne au ralenti dans un garage fermé;
- les poêles à barbecue utilisés parfois dans des espaces mal aérés;
- les foyers et poêles au bois dans lesquels le feu couve sans produire un tirage suffisant;
- les appareils de chauffage au gaz installés dans des pièces trop étanches.

Un véhicule automobile tournant au ralenti dans un espace

fermé est certainement, l'équipement de prédilection pour la production de monoxyde de carbone. C'est l'équipement qui présente le plus de risques surtout depuis l'apparition et l'installation des démarreurs à distance programmables.

Dans tout garage fermé, un moteur à combustion interne (auto, moto, tondeuse, souffleuse, etc.) ne devrait tourner que si la porte extérieure y donnant accès est complètement ouverte et seulement pour les temps requis au démarrage et au remisage. Si le garage n'est pas chauffé, il faudrait le munir de grilles de

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

ventilation donnant sur l'extérieur pour s'assurer un renouvellement permanent et adéquat de l'air des lieux.

Si le garage est chauffé et accolé à une résidence, comme dans ce cas il n'y a aucune ventilation permanente du garage il faut éviter en premier lieu d'avoir une porte communicante avec la résidence. Le manque d'étanchéité de cette voie d'accès, combiné aux pressions négatives maintenues habituellement dans les résidences par l'utilisation de ventilateurs d'extraction, favoriseront l'infiltration d'air en provenance du garage.

S'il y a une pièce habitée au-dessus du garage, on devra dans ce cas s'assurer de l'étanchéité parfaite du plafond afin d'éviter là encore l'infiltration des gaz d'échappement du véhicule.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

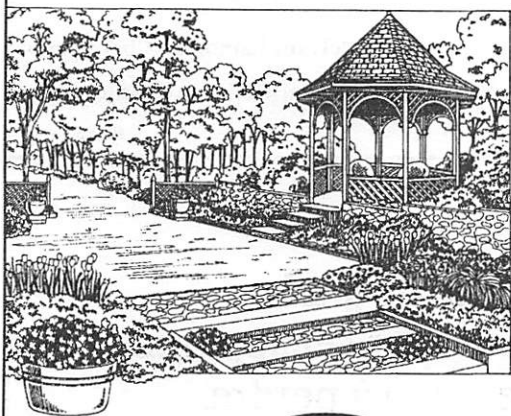
TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

**VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS**



La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès maintenant votre plan d'aménagement. Appelez Jean-François.

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

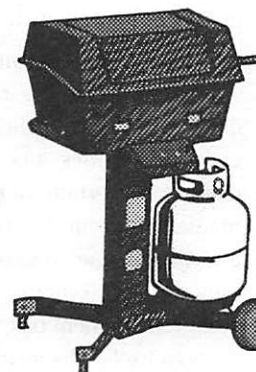
327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

De plus il ne faut jamais utiliser un barbecue au gaz ou au charbon de bois ou une chaufferette à combustible à l'intérieur de votre domicile. N'utilisez jamais un appareil de plein air tel qu'une lampe, un poêle ou tout autre appareil à combustible dans une pièce fermée. Il faut se rappeler que ce type de matériel est destiné à un usage extérieur seulement. Enfin, l'utilisation d'une génératrice d'électricité dans un endroit mal ventilé peut également représenter un risque d'intoxication sévère.

Quels sont les effets d'une exposition au monoxyde de carbone?

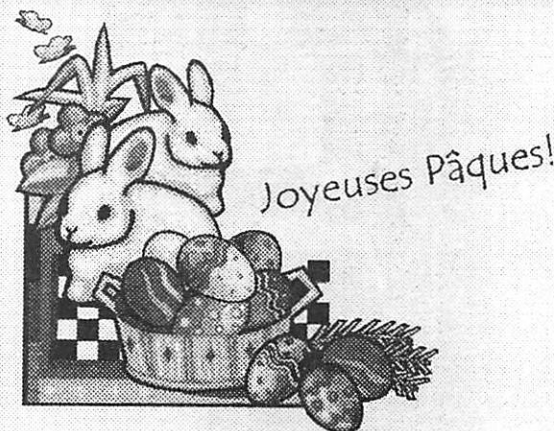
Absorbé par voies respiratoires, le monoxyde de carbone est transféré par les poumons dans le système sanguin pour former une combinaison appelée «carboxyhémoglobine» ou COHb. Ayant de deux cents à trois cents fois plus de facilité que l'oxygène à se lier à l'hémoglobine, le monoxyde de carbone réduit considérablement l'apport d'oxygène aux organes vitaux. Dès lors différents symptômes peuvent apparaître suivant la durée et l'intensité de l'exposition.

Les symptômes d'intoxication sont habituellement un mal de tête frontal, des nausées et une



Le Café du Havre

Ouverture le 5 avril



120, de la Marina, Berthier-sur-Mer
Réservation : 259-2953 ou 259-2364

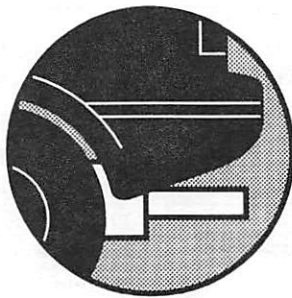
fatigue. Une plus grande exposition à ce gaz peut provoquer des vertiges et des étourdissements, des vomissements, de la somnolence, un pouls rapide et une baisse des réflexes et du jugement. Une exposition très importante au monoxyde de carbone peut entraîner l'évanouissement, des convulsions, le coma et le décès. Les facteurs qui, pour une même concentration de monoxyde de carbone dans l'air ambiant, influenceront les symptômes sont l'âge et la condition physique de l'individu, l'importance de l'effort physique qu'il est appelé à fournir et la durée de son exposition. C'est ainsi que les nourrissons, les personnes âgées ou celles présentant des problèmes cardiaques ou respiratoires seront généralement plus affectés par la présence de monoxyde de carbone.

Les détecteurs de monoxyde de carbone

Compte tenu des risques d'intoxication présents dans certains domiciles, des détecteurs de monoxyde de carbone destinés aux résidences sont apparus sur le marché depuis un certain nombre d'années. Ceux-ci sont conçus de manière à mesurer le taux de CO accumulé dans l'air ambiant et à réagir lorsque ce taux correspond à une proportion de 10% ou plus de carboxyhémoglobine dans le sang. Ce degré de COHb étant relativement bas, une alarme à ce moment permet aux gens de prendre les dispositions qui s'imposent avant même d'éprouver des symptômes d'intoxication. Les détecteurs de CO utilisés dans les résidences devraient rencontrer les spécifications de fabrication contenues dans la norme CAN /CGA 6.19-M93 «Residential Carbon Monoxide Detectors» établie par l'association canadienne du gaz. Tout comme les détecteurs de fumée, le détecteur de monoxyde de carbone doit être installé dans la partie de la maison où se concentrent les chambres à coucher. Il peut quelquefois

être indiqué de prévoir l'installation d'un second détecteur à proximité des appareils fonctionnant au gaz.

Comme le monoxyde de carbone est un peu plus léger que l'air, on installera les détecteurs dans la partie supérieure de la pièce. On évitera de préférence les zones qui, dans la maison, sont plus sujettes à de la turbulence (près de ventilateur de plafond, des portes ou des fenêtres, ou dans les cages d'escalier), celles-ci pouvant occasionner des lectures erronées.



Que faire en présence de monoxyde de carbone ?

Dès qu'un détecteur ou que des symptômes permettent de suspecter la présence de monoxyde de carbone dans l'air ambiant, les gestes suivants doivent être posés sans tarder :

- évacuer immédiatement le bâtiment;
- regrouper les occupants en un lieu prédéterminé de manière à s'assurer de l'évacuation de tous;
- communiquer, depuis une maison voisine, avec le service 911;
- ne pas réintégrer les lieux sans l'avis des personnes compétentes.

Il va de soi que, même en présence d'un détecteur, les gestes préventifs demeurent les meilleurs atouts pour éviter d'avoir à subir les effets d'une intoxication au CO. Aussi est-il recommandé de procéder régulièrement à une inspection minutieuse de tous les équipements ou appareils susceptibles d'être à l'origine d'émanation, en faisant appel aux services d'experts dans le domaine.

Sylvain Lamonde, Chef pompier

Source : Ministère de la sécurité publique

RRSSS Laval



Problème de jeu ?

Misez votre 25¢ dans cet appareil.

Vous n'avez rien à perdre.

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE 1 800 461-0140

Le jeu doit rester un jeu.

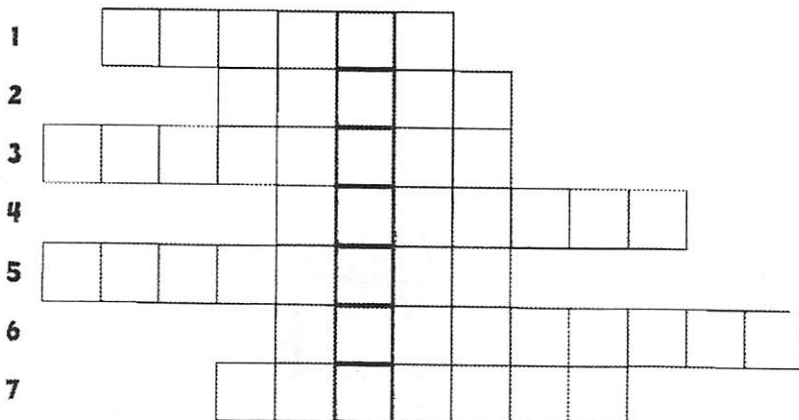


loto-québec



L'hiver au Québec

Trouve les mots hivernaux cachés ici. Ils te révéleront, dans le rectangle vertical, le doux nom que les poètes donnent parfois au vent du nord.



- | | |
|--|--|
| 1- Brouillard qui se congèle en tombant | 4- Mouffe |
| 2- Bonnet de laine | 5- Petite grêle |
| 3- Enflure douloureuse des extrémités provoquée par le froid | 6- Neige poussée par des rafales de vent |
| | 7- Amas de neige entassée par le vent |

Suggestions de sites

Tout voir sur la B.D.

Si tu craques pour la bande dessinée japonaise, voici deux bons sites :
www.multimania.com/naoki/
naoki.htmlrody.urv.org/

Pour tout savoir du Web

Un site 100 % jeune, fait en France, pour mieux comprendre Internet, ce qu'on y trouve et comment le trouver.
www.momes.net/



Pour tout savoir sur la Nouvelle-France

Un voyage dans le temps... des coureurs des bois.
www.mvnf.civilisations.ca/somm-fr.htm

Pour parler

Kazibao est interdit aux parents ! Tu peux t'y rendre pour t'amuser et faire du cyberbavardage.
www.kazibao.net

Pourquoi les frères et les sœurs se chicanent-ils si souvent ?

Vivre côte à côte dans la même maison, jour près jour, ce n'est pas toujours facile. Être frère et sœur ne garantit pas qu'on va s'entendre ; les goûts et les caractères ne sont pas forcément compatibles. Certaines tensions donnent parfois lieu à des querelles orageuses.

Il existe entre frères et sœurs une rivalité normale : chacun voudrait être le favori de ses parents. Les plus jeunes sont jaloux des plus âgés qui bénéficient de privilèges reliés à leur âge : se coucher tard, sortir seul, etc. Les plus vieux envient les jeunes avec lesquels les parents sont moins exigeants. Le meilleur moyen de régler les querelles, c'est d'expliquer à l'autre ce qui nous met en colère... une fois l'orage passé.

Malgré les inévitables querelles, ça reste une chance formidable de grandir entouré de frères et de sœurs.



Solution du jeu
 trimes
 tuque
 engelure
 mitaine
 grésil
 poudrière
 congère



2 AVRIL 0 0 1 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 <i>Poisson d'avril!</i> 	2 Réunion du Conseil	3	4	5	6	7
8	9	10 Réunion des Fermières Sortie à la cabane à sucre	11	12 	13 Tombée de L'Écho	14
15 JOYEUSES PÂQUES 	16	17	18	19	20	21
22	23 	24 Réunion du comité d'embellissement	25	26	27	28
29	30					



Fleuriste
Demontmagny Inc.

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

* FLEURISTE
* BOUTIQUE DÉCORATION
* SERRES ET CULTURE-JARDIN

248-0117 / 1-800-463-0117

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 mars 2001, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents messieurs Yves Laflamme, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 février 2001 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer
les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Remb. activités loisirs	13,00
Ferme René Fiset, remb. taxes 2000, diminution évaluation	134,15
Serge Noël, remb. taxes 2000, diminution évaluation	9,90
Hydro-Québec, éclairage public	581,14
Comptoir d'entraide St-François, 2 sacs linge (garage)	10,00
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10 000,00
Québectel, service Bureau	321,80
Service Garage	88,31
Internet	18,35
Ministre Revenu Québec, remise de février 2001	5 570,77
Revenu Canada, remise de février 2001	3 373,63
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges février 2001	1 001,42
CARRA, remise de février 2001	273,69
Richard Leblanc, enlèvement vidanges février 2001	2 282,74
La Fabrique St-François, loyer Bibliothèque mars 2001	166,67
Gaston Garant, chloration février 2001	135,00

Bureautique Côte Sud, étiquettes, tampon encreur, papeterie, etc.	195,88
L'Écho St-François, contribution municipale.	505,00
Laboratoire Environnement, analyses eaux usées et potable.	119,16
Pierre Martin Pharmacien, matériel divers (garage).....	11,45
CAUCA, licence radio 2001	82,00
Receveur Général du Canada, licence des radios	352,00
Martin Mercier, travail avec béliet mécanique.	946,09
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore.	492,77
Excavation Gérard Pouliot, sable et sel.	1 433,10
Mines Seleine, gros sel en vrac	1 745,25
Unibéton, sable et sel	2 420,57
Pétrole Montmagny	
Huile à moteur souffleur.	110,06
Huile chauffage M. Paroisse.	1561,85
Huile chauffage Garage	790,55
Diesel	7748,20
Tracto inc., pièce niveleuse	36,64
Pneus André Ouellet	
pneus et tube niveleuse.	4219,98
Pneu camion Mack.....	669,27
REM, pièce niveleuse	60,71
Unicoop, pièce niveleuse.	531,88
Propane GRG inc, propane Caserne incendie	766,91
Plamondon Camquip, lames et sabot	1 274,48
Martin Simard Transport, 59 voyages neige	1 441,75
Les Automobiles Chabot, pièces camion Ford 10 roues.....	156,25
Garage Minville, pièce camion Mack	15,71
Scaphandre Autonome, plein d'air.	92,02
Construction ABSDA, refaire moulure, chassis	948,95
Garage J.G. Rémillard, couteau aile de côté camion Mack	280,66
Ultra Dépanneur St-François, essence	
Service incendie.	64,35
T.P.	27,20
Produits nettoyants.	12,38
Essence moto-neige	20,90
Matériel ass. eaux	15,82
Matériel garage	24,99
	165,64

Soc. Ass. Automobile du Québec, immatriculation véhicules	6 652,00
Coop. du Journal L'Oie Blanche, avis public	53,14
Philiass Blais & Fils enr., transport de neige	986,35
Québecel Mobilité, cellulaire et téléavertisseur	35,88
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, ass.collective mars 2001	1 357,02
Anne-Marie Berthiaume	
honoraires pour site institutionnel circuit d'interprétation 30% facture	5 406,18
Jocelyne Noël, entretien bureau	40,00
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 170 km	55,50
Gaston Garant, remb. frais déplacement 387 km	116,10
Les Editions Juridiques FD, mise à jour tech. Officiers municipaux	53,50
Microplus Côte-Sud, réparation ordinateur	96,89
Excavation Gérard Pouliot, sable et sel	1 137,98
Praxair, électrode	203,60
Excavations Chanel & Fils, location pelle bris aqueduc	552,12
Festival Plymouth Chrysler, shampooing à moteur	172,54
Servodirection DSG, réparation souffleur	741,91
Fortin Sécurité Médic, gants soudeur	13,68
Etienne Blais, remb. frais déplacement 40 km à .35	14,00
Luc Lemieux, remb. frais déplacement 40 km à .35	14,00
Bruno Forgues, remb. frais déplacement 34 km à .30	10,20
Hydro-Québec, bi-énergie M. Paroisse	40,89
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	578,41
Mercier Electrique, réparation lumière de rue	331,44
Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS), recherche fuite réseau	393,93
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	113,16
Pièce d'Auto GGM, matériel	
Souffleur	118,10
Niveleuse	101,93
Ford 10 roues	164,63
Entretien général	357,49
	742,15
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Ass. eaux	14,25
T.P.	746,44
Boîtes aux lettres	52,33
M. Paroisse	7,76
	820,78
Grégoire Boulet, remb. taxes vidanges	55,50

Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	53,21
Les Automobiles Chabot, pièce camion Ford 10 roues	14,99
REM, pièce balai de rue	155,80
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 243km à .30	72,90
Ministre des Finances, registre propriétaires exploitants	103,00
BPR, honoraires professionnels, projet intégration réseaux	6 744,14
Total:	81 088,24\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la municipalité a dans son compte les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure est présentée devant le Conseil municipal.

Elle consiste à permettre l'agrandissement d'un garage dont la superficie excède de 38 pi.2 la superficie maximum permise par le règlement de zonage de la municipalité.

Le site concerné est situé au 400, chemin St-François Ouest.

Un avis public a été publié le 15 février dernier dans un journal régional.

Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 21 février dernier et celui-ci recommande au Conseil municipal d'accepter la dérogation mineure présentée par monsieur Claude Auclair.

Les documents expliquant l'ensemble du projet sont remis au Conseil afin que ce dernier puisse visualiser la situation.

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Claude Auclair;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Auclair continue à respecter les marges latérales même avec l'agrandissement projeté;

CONSIDÉRANT QUE la demande de monsieur Auclair n'a aucun impact négatif sur les voisins;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Claude Auclair au 400, chemin St-François Ouest.

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

La firme BPR a préparé un appel d'offres pour des travaux correctifs à effectuer au système de chloration de la municipalité. Ces derniers consistent à:

- Rendre la chloration proportionnelle au débit en raccordant le débitmètre magnétique existant aux deux pompes doseuses en fonction.

- Installer un système d'alimentation énergétique d'urgence avec piles.

Des soumissions sur invitation ont été demandées à:

- Noël Rochette et Fils Inc.
- Filtrim Inc.
- La Cie Wilfrid Allen Ltée

Les soumissionnaires invités ont jusqu'au mercredi 28 février avant 15h00 pour déposer leurs soumissions.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres sur invitation pour les travaux correctifs à effectuer au système de chloration;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions survenue mercredi, le 28 février 2001, l'analyse réalisée par la firme BPR démontre que tous les soumissionnaires sont conformes;

CONSIDÉRANT QUE la firme BPR recommande d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire soit Noël Rochette et Fils Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les autorisations requises du ministère de l'Environnement (MENV);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la soumission de Noël Rochette et Fils Inc. au montant de 9 218,10\$ (taxes incluses) soit acceptée.

QUE monsieur le maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires relativement aux travaux correctifs à apporter au système de chloration.

QUE l'acceptation de la soumission de Noël Rochette et Fils Inc. par le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud constitue un contrat entre l'entrepreneur et la municipalité.

RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VTT SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX ET PENDANT UNE PÉRIODE BIEN DÉFINIE

À la réunion du 5 février dernier, le Conseil avait décidé de retarder l'adoption de ce règlement car des représentants du ministère des Transports devaient venir sur les lieux afin de bien examiner la situation pour ensuite être en mesure de faire des recommandations aux décideurs.

Le secrétaire remet une copie aux élus de la carte représentant le réseau routier de la municipalité. Sur cette dernière sont indiqués les chemins qui devraient selon ces représentants du ministère, être acceptés pour le passage des véhicules tout-terrains.

En bout de ligne, lorsque la longueur totale du circuit est supérieure à 500 mètres, le règlement doit être approuvé par le ministère des Transports. De plus, le règlement doit être accompagné d'une fiche signalétique pour chaque route où on veut permettre le passage des VTT. D'ailleurs, un exemple de ce tableau des caractéristiques est joint au modèle de règlement municipal.

RÈGLEMENT 186-2001

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAINS SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX.

ATTENDU QUE le paragraphe 14 de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) accorde à la municipalité le pouvoir d'adopter un règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité désire réglementer la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins publics dont l'entretien est à sa charge afin d'assurer la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du Conseil tenue le 8 janvier 2001;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal statue et ordonne ce qui suit:

ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux et le préambule qui précède en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Dans le présent règlement, on entend par:

- LOI: la loi sur les véhicules hors route (1996, chapitre 60) et ses amendements;
- VÉHICULES TOUT-TERRAINS: les véhicules motorisés, munis d'un guidon et d'au moins deux roues, qui peuvent être enfourchés et dont la masse nette n'excède pas 600 kilogrammes.

ARTICLE 3

Tout véhicule visé à l'article 2 doit être muni de l'équipement requis en vertu de la loi.

ARTICLE 4

La circulation des véhicules tout-terrains est permise sur les chemins suivants et sur les longueurs maximales prescrites suivantes, lesquels sont indiqués sur le plan annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

- montée Moriveau (seulement sur le pont enjambant la Rivière du Sud)
- rue de L'Étang
- chemin Moriveau
- chemin de L'Aqueduc
- chemin des Prairies Est
- chemin des Prairies Ouest
- chemin Sainte-Catherine

ARTICLE 5

La circulation des véhicules tout-terrains est permise du 1^{er} décembre au 1^{er} avril pour l'année en cours.

ARTICLE 6

Sauf sur les chemins publics nommés à l'article 4, la circulation des véhicules tout-terrains est interdite à moins de 30 mètres d'une habitation, d'une installation exploitée par un établissement de santé ou d'une aire réservée à la pratique d'activités culturelles, éducatives, récréatives ou sportives.

ARTICLE 7

La permission de circuler est valide à la condition que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud assure le respect des dispositions de la loi et du présent règlement.

À cette fin, la municipalité doit:

- installer une signalisation adéquate et pertinente.
- souscrire à une police d'assurance de responsabilité civile d'au moins 2 000 000\$.

ARTICLE 8

Le conducteur d'un véhicule tout-terrain doit respecter la signalisation routière et les règles de circulation édictées dans la loi et ses règlements d'application.

ARTICLE 9

La vitesse maximale d'un véhicule tout-terrain est de 50 Km/h sur les chemins visés par le présent règlement.

ARTICLE 10

Les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du présent règlement.

ARTICLE 11

Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

ARTICLE 12

Le présent règlement entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation du ministre des Transports conformément à l'article 627 du Code de la sécurité routière.

GÉNÉRATRICE

Ce dossier avait été abordé à la réunion de janvier dernier mais sans plus. Le secrétaire remet aux élus toute la documentation qu'il a en main sur le sujet.

Le Conseil municipal demande au secrétaire de faire venir un spécialiste sur les lieux suivants:

- Les Loisirs St-François
- Garage municipal
- Maison de la Paroisse

Cette fois-ci, son travail va consister à déterminer les besoins exacts à chacun de ces endroits précis. Après quoi, un raccordement électrique sera installé aux dits endroits, si le budget le permet et ainsi en cas de panne de courant la municipalité pourra trouver rapidement une génératrice portative qui pourra convenir à chacun de ces bâtiments si le besoin s'en fait sentir.

MARGE DE CRÉDIT

Le secrétaire-trésorier aimerait que la municipalité puisse obtenir une marge de crédit à la Caisse Populaire.

Le 1er versement de taxes est versé le 1er avril. Donc, cela signifie que les entrées d'argent sont beaucoup moindres de novembre à avril mais les comptes continus à entrer. Parfois, c'est serré et au lieu de faire un emprunt temporaire, ce serait plus avantageux d'avoir une marge de crédit.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
demande l'ouverture d'une marge de crédit commerciale de 50 000\$ à la Caisse Populaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés par la présente à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution pour et au nom de la susdite municipalité.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR

La firme BPR présente un compte d'honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet: Intégration réseau / Berthier, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Ce dernier couvre la période se terminant le 3 février 2001.

Les trois municipalités concernées avaient accepté un budget de l'ordre de 13 960\$ pour une étude préliminaire (résolution 140-2000). Le partage des coûts de la première phase de l'étude a été établi au prorata de l'évaluation foncière de chaque municipalité. Pour St-François et Berthier cela représente chacun 42% et pour Saint-Pierre 16%.

Les honoraires pour Saint-François s'élèvent à 5 863,20\$ taxes en sus.

CONSIDÉRANT QU'un budget de l'ordre de 13 960\$ avait été accepté par les Municipalités de Berthier-Sur-Mer, St-François-de-la-Rivière-du Sud et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour l'étude préliminaire-phase 1 concernant le projet d'intégration du réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE le partage des coûts de ce compte d'honoraires professionnels avait été établi au prorata de l'évaluation foncière de chaque municipalité (résolution 140-2000);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer à BPR sa portion (42%) du coût total de ce compte ce qui représente un montant de cinq mille huit cent soixante-trois dollars et vingt sous (5 863,20\$) taxes en sus pour l'étude mentionnée dans le premier CONSIDÉRANT.

MANDAT DU CHEF POMPIER

Le terme d'un an de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François va se terminer officiellement le 13 mars prochain. Est-ce que le Conseil municipal décide de renouveler le mandat de monsieur Lamonde pour un autre terme d'un an?

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'un an de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie de St-François vient à échéance le 13 mars prochain;

CONSIDÉRANT QUE c'est le Conseil municipal qui nomme le chef pompier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconduit pour une autre année le mandat de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

PATRIMOINE

La Société de Conservation du Patrimoine est venue présenter son projet d'intégration d'un circuit touristique culturel sur le site institutionnel de la municipalité, lundi le 26 février dernier.

Le Conseil municipal, après explication du projet par les membres impliqués, juge à propos de contacter le ministère de la Culture et des Communications afin d'obtenir une aide financière pour la réalisation de ce dernier.

Pour la circonstance, une résolution est requise pour la demande d'une aide financière, une autre pour acheminer une demande d'autorisation et finalement une dernière à l'effet que le Conseil municipal accepte l'évaluation budgétaire des coûts d'aménagement du site et le plan de madame Prud'homme avec quelques réserves en ce qui concerne le stationnement.

CONSIDÉRANT QUE le projet initié par la Société de conservation du patrimoine concernant l'intégration d'un circuit touristique culturel sur le site institutionnel de la municipalité a été présenté et bien reçu par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le travail de conservation et de mise en valeur de ce site prestigieux nécessite des déboursés importants;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications pour réaliser ce projet d'envergure.

CONSIDÉRANT QUE les lieux ont été classés site historique en 1988;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse une demande d'autorisation faite en vertu des articles 31, 48 et 50 de la Loi sur les biens culturels et qui concerne un projet d'interprétation du site historique classé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ATTENDU QUE des membres de la Société de conservation du patrimoine et du comité d'embellissement de la municipalité ont présenté un plan d'ensemble du circuit d'interprétation du site historique classé, accompagné d'une évaluation budgétaire des coûts d'aménagement au Conseil municipal, lundi le 26 février dernier;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a bien reçu dans l'ensemble cette présentation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'évaluation budgétaire des coûts d'aménagement du site et le plan de l'architecte paysagiste de madame Chantal Prud'homme, avec toutefois quelques réserves en ce qui concerne le stationnement qui devra faire l'objet de changement.

VARIA

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Monsieur Christian Collin est venu rencontrer les représentants du Conseil municipal pour la Bibliothèque du Rocher. Le but de la rencontre était de présenter une tableau comparatif accompagné d'une évaluation budgétaire sur les coûts d'opération de différents logiciels de gestion pour bibliothèques. Actuellement, la Bibliothèque du Rocher opère avec le logiciel COBA en version DOS. La nouvelle version Windows n'est pas encore à point mais lorsqu'elle le sera COBA sera très dispendieux à utiliser sans compter que le service laisse énormément à désirer depuis que leurs bureaux sont rendus à Montréal.

Monsieur Collin, comme je le mentionne plus haut a relevé les coûts d'opération pour différents autre types de logiciels. Finalement, monsieur Collin propose un genre de logiciel maison adapté à nos besoins qu'il va monter lui-même. Les coûts vont être les suivants:

• Confection du logiciel de base	300,00\$
• Formation	50,00\$
• Support annuel	100,00\$
Total:	450,00\$

Le Conseil municipal a été informé de la situation par la suite. Aussi décide-t-il d'y aller avec la proposition de monsieur Christian Collin.

CONSIDÉRANT QUE le service offert par la Société de programmation COBA n'est pas bon depuis que le bureau de Québec est fermé;

CONSIDÉRANT QUE les coûts associés à la mise en place de la nouvelle version Windows chez COBA vont augmenter considérablement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de monsieur Christian Collin à savoir qu'il va bâtir lui-même un logiciel adapté aux besoins de la Bibliothèque du Rocher;

QUE monsieur Collin, lorsque le logiciel sera prêt, donne la formation nécessaire à celui qui va être appelé à le remplacer en tant que responsable de l'informatique à la bibliothèque,

QUE la Société de programmation COBA soit mise au courant que la Bibliothèque du Rocher ne compte plus utiliser leurs services et ce aussitôt que le logiciel maison sera effectif.

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud écrit à la municipalité pour lui signifier qu'il existe des moyens qui peuvent être utilisés pour diminuer les risques concernant le déplacement des étudiants dans une zone à risque. Par la même occasion, elle explique quels sont les facteurs pris en considération pour en arriver à la conclusion que tel endroit est jugé zone à risque.

Dans un second ordre d'idées, la Commission scolaire informe la municipalité qu'elle est à préparer un relevé détaillé du nombre d'élèves qui sont touchés par chacune des zones à risque. Lorsque la compilation sera compilée, la Commission scolaire communiquera le résultat à la municipalité. Après examen desdits résultats, la municipalité fera ce qu'il faut pour rendre les zones déclarées à risque sécuritaires.

Le Gala des Grands Prix du tourisme de Chaudière-Appalaches se tiendra le 17 mars 2001 à l'école secondaire Bon Pasteur à L'Islet-Sur-Mer.

CONSIDÉRANT QUE parmi les nominés, il y a plusieurs organisations touristiques qui font parties de la MRC de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise deux personnes à assister à cette cérémonie qui souligne les efforts déployés des vingt-cinq meilleures organisations touristiques de Chaudière-Appalaches.

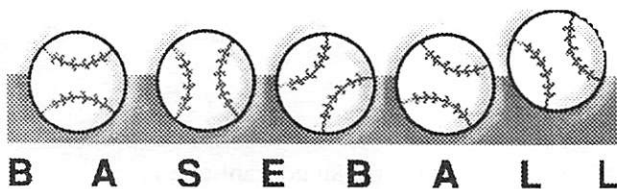
IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.



Saison 2001

C'est le temps de s'inscrire

Serais-tu intéressé à jouer au base-ball cet été? Jouer à Saint-François et avec d'autres municipalités. Faire partie de la ligue de base-ball secteur Appalaches. Participer à un tournoi.

Le prix pour la saison sera de 50\$ pour un premier jeune, 50\$ pour le second et gratuit pour le troisième et le quatrième d'une même famille. Veuillez inclure votre chèque postdaté du 15 mai 2001 à votre inscription, à l'ordre du Base-ball mineur St-François. Seule l'inscription ayant le paiement postdaté sera acceptée. À l'exception de la catégorie Novice qui est gratuite (voir explications).

Remets ta formule d'inscription avant le 20 avril 2001 à ton professeur ou à un membre du comité de base-ball.

Comité 2001: Le comité pour 2001 est formé des personnes suivantes : Marc Blais, Marjolaine Gagné, Guy-laine Gonthier, Marcel Gourgues, Normand Lacroix, Benoît Létourneau, François Létourneau, Jacques Morin, Herman Pelletier et Yvon Rémillard.

Transport: Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ trois à quatre voyages par parent et un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite sur l'horaire, celui-ci a la liberté de faire un échange avec un autre parent mais a la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire soit respecté car sans lui, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.

Novice: Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celle-ci est gratuite pour les raisons suivantes : ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but des jeunes Novices est de leur enseigner la base du base-ball. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver ces jeunes et pour leur faire vivre une belle expérience.

Formation : comme l'an passé, l'emphasis sur la formation de l'entraîneur sera importante. L'Association de base-ball Québec nous demande de faire suivre un programme de formation fait par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs bien formés, nos jeunes auront plus d'intérêt, et y trouveront plus de satisfaction à évoluer, participer, apprendre à perdre et à gagner et cela en s'amusant.

Important: Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune (si ce n'est déjà fait). Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de \$5,00 à \$10,00.

S.V.P. détacher cette partie et bien vouloir nous la retourner dûment remplie.

Nom du/de la jeune : _____

Âge : _____ Date de naissance : _____

Novice: ☐ 1994-95

Atôme: ☐ 1992-93

Moustique: ☐ 1990-91

Pee-Wee: ☐ 1988-89

Bantam fille: ☐ 1986 et plus

Bantam: ☐ 1986-87

Midget: ☐ 1984-85

Signature d'un parent : _____

N° de tél. : Maison _____ Travail _____





Petites annonces

RAPPORT D'IMPÔT

Camille Laliberté au 259- 2210

.....

Fédération des pourvoyeurs du Québec inc. La fête de la pêche en pourvoirie, le monde embarque les 7 et 8 juillet

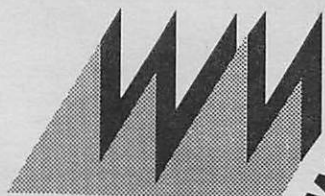
Les 400 pourvoiries membres de la Fédération des pourvoyeurs du Québec se joindront aux autres partenaires de l'industrie pour célébrer à nouveau cette année la Fête de la pêche les 7 et 8 juillet. En vue d'assurer la relève des pêcheurs et de faire connaître l'ensemble des activités et services offerts en pourvoirie, la population sera cordialement invitée à participer à diverses activités, proposées par les pourvoyeurs pendant la fin de semaine, et ce dans toutes les régions du Québec.

Outre l'accès gratuit à certains plans d'eau, des séances d'initiation à la pêche, de l'ensemencement de lacs, des activités d'interprétation de la nature, des tournois de pêche vivement animés feront notamment partie des activités. Rappelons que le public pourra exceptionnellement pêcher sans permis cette fin de semaine.

Autre volet important pour célébrer l'événement, certains pourvoyeurs feront vivre un séjour de rêve à des jeunes citoyens qui n'ont jamais eu la chance d'expérimenter le plaisir d'un dépaysement en pleine nature!

Source: Fédération des pourvoyeurs du Québec

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

L'acné

L'acné survient lorsque notre corps sécrète un taux élevé d'hormones appelées "androgènes". Les androgènes activent les glandes sébacées qui sont situées dans les pores de la peau et produisent le sébum, qui est une sorte d'huile.

Une poussée d'acné peut survenir suite à la prise de certains médicaments: discutez-en avec votre pharmacien!

Quelques conseils de base pour mieux contrôler l'acné

Évitez les cosmétiques contenant de l'huile (végétale, lanoline, beurre de cacao, gelée de pétrole, etc.).

Évitez de porter des bandeaux serrés sur le front pour des périodes prolongées, et si vous en portez, assurez-vous qu'ils sont bien propres.

Évitez de manipuler les lésions, de les gratter et de les pincer.

Adoptez un régime alimentaire sain et équilibré (même si l'alimentation n'a pas de rapport direct avec la production de sébum, une alimentation saine favorise une meilleure santé de la peau).

Les produits exfoliants peuvent irriter et aggraver les lésions.

Comment traiter?

Nettoyez les régions atteintes avec un savon ou un nettoyant doux, matin et soir, et bien rincer (Dove^{md}, Spectrojel^{md}, Cetaphil^{md}...).

Pour les cas d'acné légère, appliquez un produit à base de peroxyde de benzoyle sur la région atteinte, et non seulement sur les lésions. Ce produit peut être irritant: il faut l'introduire graduellement. Demandez à votre pharmacien de vous expliquer la façon de l'utiliser.

Il peut s'écouler de 6 à 8 semaines de traitement avant de voir le plein résultat. Si vous ne voyez pas d'amélioration suffisante après ce délai, parlez-en à votre pharmacien.

Votre pharmacien vous guidera vers le type de traitement le mieux adapté pour vous: son rôle est de vous conseiller!

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



Invitation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

Date : **LE 18 AVRIL 2001**

Heures : • Assemblée générale annuelle : **20 h**
• Assemblée générale extraordinaire
portant sur le regroupement
avec la Caisse populaire de
St-Pierre-du-Sud : **21 h**

Lieu : **au centre des loisirs St-François**

P.S. Si des contraintes majeures empêchaient la tenue des assemblées du 18 avril 2001, celles-ci seraient reportées au mercredi suivant, le 25 avril 2001, aux mêmes heures.

**Nous vous invitons à participer
en grand nombre !**



Desjardins

**La Caisse Populaire
de St-François de Montmagny**

